

**Direction des familles et de la petite enfance**

Sous-direction de la planification, de la PMI et des familles

2022 DFPE/DDCT 20 Subventions (495 000 euros) à 3 associations avec conventions et avenant : faciliter l'accompagnement des publics vulnérables dans le cadre des missions de PMI et intervention de lecteurs-formateurs

PROJET DE DÉLIBÉRATION**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Protection maternelle et infantile (PMI), il est proposé une prise en charge globale et pluridisciplinaire de prévention et de suivi de la santé de la mère et de l'enfant, ainsi qu'un soutien aux parents, à travers trois dispositifs :

I. « Équipe mobile d'évaluation et d'orientation du dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires » (DAPSA)

L'association « Dispositif d'Appui à la Périnatalité et Aux Soins Ambulatoires » (DAPSA) a pour objet de faciliter l'accès aux soins et la continuité de la prise en charge médicale, psychologique et éducative des femmes enceintes et des parents en difficulté avec leurs jeunes enfants et/ou présentant des troubles somatiques ou psychiques, y compris en lien avec une addiction actuelle ou passée.

Dans ce cadre, l'équipe mobile d'évaluation et d'orientation du DAPSA accompagne des familles touchées par des problèmes d'addiction. Cette équipe interviendra à la demande des territoires des PMI pour élaborer un projet de soin pour les patients, en prenant en compte les besoins de leur enfant.

En 2021, l'équipe mobile d'évaluation et d'orientation a pris en charge 43 familles parisiennes.

Il vous est proposé d'accorder au titre de l'année 2022 le montant de 60 000 € pour financer les actions menées par l'équipe mobile du DAPSA.

Je vous remercie également de m'autoriser à signer avec l'association une convention annuelle de fonctionnement pour la période 2022, qui se trouve annexée à la présente délibération.

II. Hôpital Mère Enfant de l'Est Parisien (HMEEP)

L'activité de l'association « Estrelia » créée en 1986 (dénommée auparavant Horizons) est située 10, rue Perdonnet (10^e). Elle regroupe un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), deux lieux d'accueil parents enfants, une crèche collective, une crèche familiale et un centre parental.

En 2005, l'association a présenté un projet d'ouverture du premier service généraliste de soins de suite périnataux à Paris, sur l'ancien site de la maternité des Bluets dans le 11^e arrondissement. Cette structure hospitalière a ouvert le 26 avril 2010. Il s'agit d'un établissement hospitalier de moyen séjour permettant, outre les soins médicaux, une prise en charge globale des situations de vulnérabilités psycho-sociales.

Ces soins s'inscrivent dans une perspective de prévention des ruptures des liens parents enfants et de la maltraitance, visant ainsi un renforcement des compétences parentales, et se font en collaboration avec les partenariats locaux. La capacité de « l'Hôpital Mère Enfant de l'Est Parisien » est de 40 lits.

Le présent projet de délibération vise le soutien financier de cet établissement pour le fonctionnement de son équipe psychosociale, qui accueille toute l'année et 24h/24, en complémentarité de l'équipe de soin, le public concerné.

Le montant du financement qu'il vous est proposé d'accorder à l'association « Estrelia », au titre de 2022, s'élève à 286 000 € au titre des missions de PMI (DFPE) ;

Je vous remercie également de m'autoriser à signer avec l'association l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle de fonctionnement conclue le 02/08/2021 pour la période 2022-2024, qui se trouve annexé à la présente délibération.

III. Association « L.I.R.E, le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion »

L'association « L.I.R.E, le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion » intervient depuis 1999 dans les structures de la petite enfance, de la culture, du social et de la santé, auprès

des jeunes enfants et de leurs parents, afin de mettre en œuvre une action d'éveil au livre. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme,
- familiariser aux livres, aux images et aux textes, en donner le goût dès la petite enfance,
- contribuer au développement de la personnalité et prévenir l'échec scolaire,
- favoriser l'insertion des enfants et des familles les plus démunies, fonder cet accompagnement social par une démarche culturelle.

Les projets mis en œuvre par l'association « L.I.R.E, le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion » sur le territoire parisien ont été regroupés au sein d'une convention annuelle d'objectifs au titre des familles et de la petite enfance, et de la direction de la démocratie, des citoyen.ne.s et des territoires.

➤ DFPE : Séances de lecture dans les centres de PMI associatives

L'association « L.I.R.E, le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion » propose d'animer

des séances de lectures dans 14 centres de PMI à destination des jeunes enfants. Ces séances ont pour objectif d'éveiller les enfants au livre et de partager ce moment avec l'adulte qui les accompagne.

Les séances se tiennent en salle d'attente, permettant aux lecteurs de sensibiliser les parents à l'intérêt

du livre dans l'éveil de leur enfant et de favoriser la construction du lien parent/enfant.

Depuis 2020, la situation inédite de la crise sanitaire COVID a eu un impact significatif sur les interventions de l'association. Les actions de lecture dans les salles d'attente des PMI ont été suspendues entre novembre 2020 et septembre 2021.

En 2021, les lecteurs de l'association ont organisé de nombreuses séances en centre de P.M.I dans un laps de temps réduit. 203 séances ont été annulées (178 en 2020). 181 séances de lecture ont été réalisées (193 en 2020 et 389 en 2019).

➤ **DFPE : Séances de lecture dans les Relais d'Assistants Maternelles**

En relais d'assistantes maternelles (RAM), l'association a élaboré un projet spécifique destiné aux assistantes maternelles employées par des particuliers. Au cours des séances de lecture, le lecteur accompagne les enfants dans la découverte des livres et répond aux attentes des assistantes maternelles, dans la démarche de professionnalisation, sur le choix des livres et la pratique de la lecture aux tout-petits.

Alors que le nombre de séances avait diminué significativement en 2020, l'activité a sensiblement augmenté en 2021 pour se rapprocher des séances réalisées en 2019. Seules 37 séances ont été annulées (contre 244 en 2020). 1454 enfants ont pu bénéficier des 305 séances proposées (en 2020, seuls 931 enfants avaient participé à 178 séances)

C'est pourquoi je vous propose de valoriser l'activité réalisée dans les RAM en augmentant de 4 500 € la subvention par rapport à 2021 soit 65 000 €.

➤ **DDCT : Lectures partagées avec les familles des quartiers Buisson St. Louis et Granges aux Belles (10e)**

L'association souhaite créer des moments privilégiés et festifs de plein air autour de la lecture :

Durant les mois d'été, les lectrices de l'association et partenaires du quartier proposent des jeux, des lectures individualisées dans le quartier Grange aux Belles et dans le jardin de la rue du Chalet. Les familles sont encouragées à se rendre à la bibliothèque du quartier pour prolonger les lectures et emprunter les livres appréciés.

En 2021, des séances de lecture sur l'espace public au square du chalet et sur la place du Buisson St Louis ont été organisées au printemps. LIRE a également participé au village d'été qui a lieu dans la cour du collège de la Grange aux belles en juillet et août 2021 avec l'organisation d'une bibliothèque de rue pour les enfants et les parents. En tout, ce sont 93 enfants et 26 adultes qui ont été accueillis.

➤ **DDCT : Lectures pour tous dans le quartier Danube - Marseillaise (19e)**

Ce projet répond au besoin de renforcer la place du livre et de la lecture auprès des familles habitant le quartier mais aussi au soutien des parents qui accompagnent leurs enfants dans la lecture.

Durant le printemps et l'été, les lectrices de l'association et les bibliothécaires du secteur (Janssen et Crimée) proposeront des lectures dans le jardin Hérold et lors de temps forts avec les écoles du quartier Marseillaise et les partenaires associatifs investis sur les questions d'accès à la lecture.

En automne – hiver, des goûters lectures se mettront en place au sein d'un EVS porté par l'association A l'adresse du jeu du quartier Danube, en fin d'après-midi, afin de permettre

aux parents de participer aux lectures avec leurs enfants. Comme dans le jardin, il s'agira de proposer des temps de lecture individualisée.

➤ **DDCT : Lectures partagées avec les familles des quartiers Michelet et Rosa Parks (19e)**

Afin de rompre l'isolement de certaines familles du quartier Michelet, l'association mettra en place au sein du square Curial des activités d'éveil visant à soutenir les parents gardant leur jeune enfant à domicile. En outre, elle mettra en place des actions spécifiques en faveur des familles vulnérables, éloignées de la lecture. Des actions culturelles pour tous seront également proposées dans l'espace public, afin de créer des liens entre les habitants.

L'association participera également à la dynamique menée sur le quartier Rosa Parks et notamment via le collectif de la Rue aux enfants pour animer l'espace public sur le boulevard Macdonald afin de proposer des lectures aux familles et de les informer sur les bibliothèques et ressources culturelles les plus proches. Les actions sur Rosa Parks permettront de désenclaver les publics de Michelet et Rosa Parks en les faisant circuler d'un quartier à l'autre.

➤ **DDCT : Lectures partagées avec les familles des quartiers Chevaleret Bédier (13e)**

L'association souhaite mettre en place des ateliers lectures dans l'espace public, lors des événements de quartier comme les Terrasses d'été à Chevaleret et Bédier en fête où elle installe des tapis, coussins, une tente et mets à disposition du jeunes public (petite enfance, enfance) des livres et bandes dessinées. Ces événements seront réalisés en partenariat avec les centres sociaux Chevaleret et Toussarégo et les partenaires des événements (notamment le CPA Oudiné et le collectif Bédier en fête).

L'association développe aussi des ateliers de lecture pour les tout petits en partenariat avec la PMI du quartier Chevaleret et le réseau d'assistantes maternelles.

Le montant global du financement qu'il vous est proposé d'accorder à l'association « L.I.R.E, le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion », au titre de l'année 2022, s'élève à 149 000 € selon la répartition suivante :

- 135 000€ au titre de la DFPE (70 000 euros pour les actions dans les centres PMI et 65 000 euros pour des interventions dans les relais d'assistantes maternelles) ;
- 14 000€ au titre de la DDCT / SPV (1 500 euros pour des lectures partagées dans le 10^e, 3 500 euros pour des lectures pour tous dans le 19^e Danube, 5 000 euros pour des lectures partagées dans le 19^e Michelet Rosa Park et 4 000 euros pour des lectures partagées dans le 13^e Chevaleret Bédier) ;

Je vous remercie également de m'autoriser à signer avec l'association « L.I.R.E » une nouvelle convention annuelle pour l'année 2022.

Les documents se trouvent annexés à la présente délibération.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris